

# Mise sous pression, lâ€™ARS rÃ©agit et annonce des mesures contre les PFAS

Dossier de la rÃ©daction de H2o  
January 2024

Les eaux destinÃ©es Ã la consommation de 166 000 habitants de la rÃ©gion Auvergne-RhÃ´ne-Alpes comportent des substances per- et polyfluoroalkylÃ©es (PFAS) Ã des taux supÃ©rieurs au seuil de rÃ©fÃ©rence europÃ©en, selon les rÃ©sultats d'analyses publiÃ©s le 15 janvier par l'Agence rÃ©gionale de santÃ© (ARS). La consommation de ces eaux n'est pas interdite mais l'ARS a, pour la premiÃ¨re fois, demandÃ© des mesures correctives Ã la cinquantaine de communes concernÃ©es, situÃ©es pour la plupart dans la vallÃ©e de la chimie au sud de Lyon. Sous peine d'Ãªtre mises en demeure, ces collectivitÃ©s ont dÃ©clarÃ© prÃ©fÃ©rer les mesures de leur choix pour revenir sous le seuil de 100 nanogrammes par litre, et elles auront trois ans pour les mettre en place, a expliquÃ© Ã la presse Aymeric Bogey, directeur de la santÃ© publique de l'agence, qui a tenu Ã prÃ©ciser que "la limite de qualitÃ©, mÃªme si elle est dÃ©passÃ©e, ne veut pas dire qu'il y a un risque immÃ©diat pour la population". "En l'Ã©tat des connaissances actuelles, on ne sait pas Ã partir de quel niveau de PFAS il y a un risque avÃ©rÃ©."

Le Monde - France Info

Ã

Les ONG dÃ©noncent un dÃ©faussement de l'Ã©tat

"Les mesures annoncÃ©es sont trÃ¨s dÃ©cevantes : pas de limitations des rejets polluants industriels, pourtant bien connus. Aucune action prÃ©ventive, tout est dans le curatif !" Qui plus est, l'Ã©tat se dÃ©fausse sur les collectivitÃ©s et ne demande rien aux pollueurs. Les mesures consistent Ã sommer les collectivitÃ©s et leurs services publics de l'eau de mettre en œuvre des traitements plus sophistiquÃ©s : charbons actifs ou interconnexion entre plusieurs rÃ©seaux pour diluer la pollution. Tout cela a un coÃ»t important qui va se retrouver sur la facture d'eau des usagers. Au scandale sanitaire s'ajoute un scandale social, estiment-elles.

Coordination Eau IDF